

FISCALITÉ

La pratique des fausses factures et de la manipulation des prix de transfert est largement répandue dans les filiales des pays en développement des entreprises multinationales, assurent trois ONG. Des comportements illicites très dommageables pour ces pays.

Les pays en développement peinent à taxer les multinationales

Le constat de trois ONG sur les pratiques fiscales des entreprises multinationales dans les pays en développement (pays émergents et pays pauvres) est accablant. Se fondant sur une étude réalisée par GFI, Eurodad (le Réseau européen sur la dette et le développement), Oxfam et CCFD-Terre solidaire estiment que plus de la moitié (soit 700 millions de dollars) des quelque 1.300 milliards de dollars de flux financiers illicites en provenance des pays en développement « sont liés à la falsification des prix des échanges commerciaux ».

Profitant de structures de collecte des impôts défaillantes, un nombre important de sociétés multinationales implantées dans ces pays s'adonnent « aux pratiques fiscales frauduleuses », dénoncent les trois ONG dans leur premier rapport sur ce sujet. Plusieurs de ces actions sont carrément illégales, à l'image des fausses factures et de la manipulation des prix de transfert, ou prix de cession interne. Ceux-ci s'appliquent aux flux financiers au sein du même groupe et d'un pays à l'autre.

Leur déformation peut aider à « transférer des bénéfices d'une partie à une autre du même groupe, à travers des transactions entre filiales », indique le rapport. « Une entreprise peut donc majorer ou minorer les prix de biens ou de services à l'exportation ou à l'importation entre filiales, afin de transférer les bénéfices réalisés dans un pays où les impôts sont élevés vers un pays pratiquant une taxation plus faible », expliquent les experts des ONG.

Falsification

« Les 50 premiers groupes européens ont en moyenne une filiale sur cinq dans les paradis fiscaux », affirme Mathilde Dupré, l'une des auteurs. D'après Global Financial Integrity, pour la période 2000-2008, « la falsification des prix des échanges commerciaux représenterait en moyenne 54,7 % des flux financiers illicites ayant quitté les pays en développement, soit entre 397 et 443 milliards de dollars ».

L'autre grand instrument illégal est celui des fausses factures, qui s'appliquent aux importations, aux exportations, ou encore « en tri-

chant sur les chiffres », soit « en inventant des transactions fictives ». Les ONG soulignent que de « 45 % à 50 % des transactions seraient falsifiées à hauteur de 10 % en moyenne et 60 % des transactions commerciales en Afrique verraient leur prix falsifié de plus de 11 % en moyenne ». Christian Aid a établi que, entre 2005 et 2007, trois secteurs d'activité ont produit l'essentiel des falsifications des prix des transactions commerciales entre les pays tiers et l'Union européenne et les Etats-Unis : l'industrie des biens d'équipement, celle des produits chimiques et plastiques et l'industrie extractive.

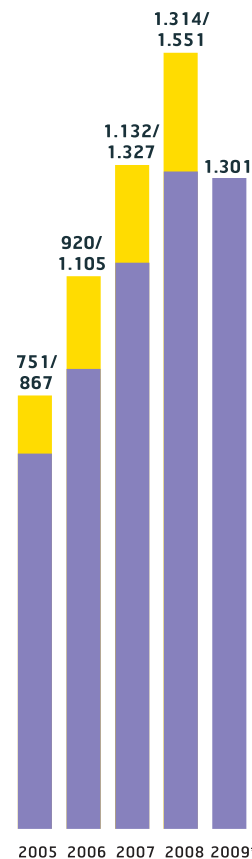
Comment corriger ces dérives ? En obligeant « les entreprises multinationales à publier dans leurs comptes des informations pays par pays », estiment les ONG. Par ailleurs, l'amélioration de la communication financière des entreprises sur ce point précis « contribuerait à stimuler le débat public à propos des résultats des administrations fiscales, mais également à propos de l'efficacité des législations fiscales nationales, en particulier dans le domaine des exemptions fiscales et de la fixation des prix de transfert », ajoutent-elles. Une idée qui fait son chemin auprès des responsables politiques. Dans une lettre datée du 5 avril, en réponse à un questionnaire qui lui a été adressé par les ONG, François Hollande a déclaré être « favorable à ce que les grandes entreprises cotées en France publient leurs comptes détaillés pays par pays, quel que soit leur secteur d'activité, et non pas seulement dans les secteurs extractifs et forestiers ».

MASSIMO PRANDI

FLUX FINANCIERS ILLICITES EN PROVENANCE DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

EN MILLIARDS DE DOLLARS

■ FOURCHETTE



*PROJECTION

« LES ECHOS » / SOURCE : GFI